



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREFET DU JURA

COURRIER REÇU LE

10 MAI 2017

Lons-le-Saunier, le - 3 MAI 2017

direction **MAIRIE DE COURBOUZON**  
départementale 39570 JURA  
des territoires  
**Jura**

service d'appui  
aux collectivités  
en accessibilité et  
urbanisme

pôle planification

Monsieur le Maire,

La commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) s'est réunie en séance le 20 avril 2017 pour examiner les dispositions du règlement des zones agricoles et naturelles encadrant les extensions et les annexes aux bâtiments d'habitation existants prévues à l'article L.151-12 du code de l'urbanisme de votre projet de plan local d'urbanisme, arrêté par délibération en date du 24 février 2017.

Celle-ci a émis un avis favorable.

Le présent courrier devra être annexé au dossier soumis à l'enquête publique avec les avis des autres collectivités ou organismes consultés, en application des articles L.153-19, L.153-21 et R.153-8 du code de l'urbanisme.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice départementale adjointe des territoires,

  
Estelle WURPILLOT

horaires d'ouverture :  
9h00 – 11h45  
13h45 – 16h30

4, rue du Curé Marion  
BP 50356  
39015 Lons-le-Saunier  
Cedex

téléphone :  
03 84 86 80 00

télécopie :  
03 84 86 80 10

courriel :  
ddt@jura.gouv.fr

Monsieur GIROUD Christophe  
Maire de Courbouzon  
Mairie  
60 route du Val de Sorne  
39570 COURBOUZON